

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre



Siège : Maison du Combattant -1, Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél . 06.70.42.42.41.
Courriel: fac.corse@laposte.net - Compte bancaire: Société générale n° 00037284771

62^{ème} Année - N° 227

3^{ème} trimestre 2022

La Corse
est le premier
département
français
libéré,
entre le 9
septembre
et le 4
octobre
1943.



Fondateur : Jean FABIANI

Directeur de la publication,
responsable de rédaction et
de la publication depuis
2017:

Raoul PIOLI

EDITORIAL DU PRESIDENT



Chères lectrices et chers lecteurs,

Le 24 avril 2022, la France a élu son président. Garant de notre souveraineté, chef des armées, maître du feu nucléaire il est responsable devant la Nation de la défense de nos intérêts vitaux. Le 19 juin, la France a aussi élu ses députés. Ils auront la lourde responsabilité de donner à notre pays les moyens de tenir son rang dans le monde et d'assurer la sécurité des français. C'est après six mois de campagne électorale que les français ont confié nos destinées à ces hommes et femmes, dont on espère qu'ils ont bien conscience de la place que doivent tenir nos armées dans la vie de la Nation et du monde qui nous entoure. Alors que la guerre est revenue en Europe (Ukraine-Russie), gageons qu'ils sauront doter la France d'une défense digne de ses ambitions et à la hauteur des menaces à venir. Souhaitons que cela ne relève pas des vœux pieux, tant et tant de fois formulés avant chaque élection présidentielle ou législative.

Souvenons-nous que depuis la chute du mur de Berlin, en novembre 1989, nous allions « engranger les dividendes de la paix » (M. Fabius, président de l'Assemblée nationale de l'époque) dont on sait qu'ils conduiront la France à baisser la garde en matière de défense nationale. Or, le rôle d'une défense nationale est de pouvoir agir en tout temps et contre toute éventualité.

Aujourd'hui, l'actuelle situation en Ukraine pousse à la réflexion sur nos armées. Ces dernières ont de l'expérience, savent se projeter sur de nombreux théâtres d'opérations extérieurs, et savent se battre contre des groupes terroristes avec la maîtrise aérienne totale. Ce qui ne serait pas le cas contre un pays comme la Russie dont on a découvert le mode opératoire le 24 février dernier lors de l'invasion de l'Ukraine.

Déjà, le 17 février 2022 - donc avant la guerre en Ukraine - un rapport d'information transmis à l'Assemblée nationale par la Commission de la Défense nationale et des forces armées, s'alarmait « du manque de moyens matériels de notre armée si elle devait faire face à un conflit de haute intensité ». Par haute intensité, il faut entendre un conflit de la même nature que ce qui se passe en Ukraine. Même si la France possède la plus solide des armées européennes, la réalité est bien cruelle : les armées françaises auraient bien du mal à faire face, dans la durée, à un conflit de ce type sur le sol européen. Les rapporteurs estiment que malgré ses avions Rafale, l'armée de l'air française pourrait être réduite à néant en cinq jours et n'aurait plus de missiles en trois jours ! Quant aux matériels et aux munitions des forces, les volumes seraient insuffisants pour poursuivre longtemps ce combat. Situation bien alarmiste que le chef des armées nouvellement élu et son gouvernement auront à gérer afin que la France reste une nation militaire de premier plan. Si tant est leur ambition. Hélas, nos associations patriotiques, composées de fidèles serviteurs

(Suite à la page 2)

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président

Page 2 :

- Suite editorial du président

- Proposition d'un parain pour

TE.M.S.O.A

- La 9^e DIC

Page 3 :

- 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Pages 4 :

- L'origine des insignes militaires

Page 5 :

- Suite de l'origine des insignes militaires

Page 6 :

- Suite du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

Page 7 :

- Joséphine Baker en Corse en 1944

Page 8 :

- Informations militaires diverses

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

Fermeture annuelle du bureau de la Fédération
En raison des vacances d'été, le bureau sera fermé
du mercredi 29 juin à 11 heures, au mardi 6 septembre inclus.
En cas d'urgence, tél. au 06 70 42 42 41 ou au 06 71 33 32 97

Bonnes vacances !

Rendez-vous au mercredi 7 septembre 2022 à 9 h 00

Nouvelles adhésions: Lt colonel (h) Auguste SAVELLI d'Ajaccio, M. Raymond LUCCHINI de Monacia d'Aullene, MM. Noël CONTART, François RISTORCELLI et Jean-Charles TOMI d'Ajaccio. Bienvenue à la Fédération et merci pour le soutien qu'ils apportent à la cause du monde combattant insulaire. « L'union fait la force et la solidarité la renforce ».



(Suite de la page 1)

de la Nation, savent depuis longtemps que les politiques sont à la remorque de leur électorat. De ce fait, ils se gardent bien de privilégier la défense qui coûte cher et dont on ne voit jamais le bénéfice immédiat.

J'appartiens à une génération qui a connu, sous les armes et dans l'armée de terre, la fin de la Guerre froide, de la construction du mur de Berlin en août 1961 jusqu'à sa chute en novembre 1989. Nos armées d'alors, avec la conscription, alignaient encore **453 000 hommes opérationnels en janvier 1990**, contre seulement 77 000 en 2022. Déjà, à l'époque on disait que cela n'était pas suffisant en matière de régiments, de chars, d'avions et de navires de combat. On vient de voir qu'en Ukraine, selon un article de Public Sénat du 24 mars 2022, la Russie a déployé quelques 120 000 à 130 000 militaires sans engager la totalité de ses troupes (800 à 850 000 hommes sous les drapeaux). Avant 1989, la France dépensait 3 % de la richesse nationale pour sa défense, tandis qu'en 2022 on vient, pour la première fois, d'atteindre les 2,1% en janvier. Or, voilà qu'un décret du 25 mars dernier, vient déjà amputer de 346 millions d'euros le budget prévu, dont 202 millions pour les équipements ! Cela confirme bien que, pour « les politiques », le budget de la défense sert d'ajustement aux budgets des autres ministères. Assurément, quel que soit le pouvoir en place, « découvrir Saint-Pierre pour couvrir Saint-Paul » est et restera toujours d'actualité !

Cerise sur le gâteau, alors qu'on ne cesse de parler d'un potentiel conflit « de haute intensité » auquel il faudra faire face, le même pouvoir politique commence à supprimer (en mai dernier) une compagnie de combat dans certains régiments d'infanterie. Ce, pour augmenter les effectifs dans d'autres domaines nous dit-on. Pourtant, depuis la nuit des temps, nul n'ignore que les fantassins ont toujours constitué l'élément essentiel du combat. Alors, comment interpréter cette incohérence ? Peut-être en se retranchant derrière l'assertion selon laquelle « les voies du Seigneur sont impénétrables ».....pour ceux qui ne sont pas spirituellement mûrs convient-il d'ajouter !

Bonnes vacances à vous tous et, pour celles et ceux qui le souhaitent, rendez-vous au samedi 22 octobre à la Maison du Combattant pour le traditionnel pot de la rentrée.

Raoul Pioli

SERA-T-IL UN FUTUR PARRAIN DE PROMOTION ?

L'adjudant-chef Ange Simon FRATICELLI (1921-2021) au crépuscule de sa vie.



Olmeta di Capocorso (2B)

L'intrépide sous-officier de tirailleurs marocains qui, pendant plus de quinze années, de Monte Cassino au Danube, puis de Madagascar à l'Indochine, s'est couvert de gloire et d'honneur sur tous les champs de bataille, mais est toujours resté fidèle à son village natal d'Olmeta di Capocorso en Haute-Corse (Vue générale en arrière plan)

La Fédération a proposé, en mai dernier, l'adjudant-chef Ange Simon FRATICELLI (1921-2021) pour parrainer une **promotion de sous-officiers de l'armée de terre** à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent.

Cet intrépide sous-officier de tirailleurs marocains était titulaire de 8 titres de guerre et de la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Présenté à la Commission des parrainages qui se réunira en octobre 2022 à l'ENSOA, sa biographie sera publiée dans le journal « Combattants Corses » d'octobre prochain.

Nous formulons le vœu, ardent, afin qu'il soit retenu, pour rejoindre l'héroïque phalange de ses camarades insulaires, déjà initiés

par la Fédération, et choisis pour être honorés au niveau national: les adjudants-chefs François Léonetti (258° promotion en 2009), Dominique Casta (272° en 2011), Dominique Leccia (281° en 2012), Charles Santini (345° en 2020) et enfin le major Jacques Zaborowski (356° en 2022).

Raoul Pioli.

La 9^e division d'infanterie coloniale (ou 9^e DIC) a été créée le 15 juillet 1943, en Afrique du Nord, avec des unités coloniales venues de l'Afrique Occidentale Française ou qui tenaient garnison au Maroc et en Algérie. À l'époque, la 9^e DIC était en majeure partie composée d'africains venus de tous les territoires de l'AOF. **Rassemblée en Corse le 10 mai 1944**, elle s'empare en quatre jours de l'île d'Elbe (17 au 20 juin 1944). Peu après, les 16 et 17 août 1944, elle débarque en Provence, pour participer aux campagnes de la Libération au sein de la Première armée française du général de Lattre de Tassigny, puis à la reconquête de l'Indochine, dès novembre 1945 avec le général Leclerc. R.P.



UNE PROPOSITION DE LOI..... TOMBEE DANS LES OUBLIETTES

visant à reconnaître le massacre de la population française à Oran le 5 juillet 1962,
enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 27 septembre 2017.

(Renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, à défaut de constitution
d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement)

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

« Le 5 juillet 1962 restera la date d'une tragédie pour les Français installés en Algérie lorsqu'elle était française.

Le journaliste Georges-Marc Benamou a écrit à juste titre, « *le massacre du 5 juillet d'Oran semble être un événement clandestin, discutable, fantasmé, et dont les seuls survivants se repassent le souvenir. Aucune étude historique définitive. Pas de véritable investigation. Peu de livres. Pas une plaque, nul hommage officiel de la République* ».

La reconnaissance, en octobre 2012 par François Hollande, de la responsabilité de la France dans la tuerie d'Algériens à Paris en octobre 1961, semble être une pierre de plus dans cette volonté d'ignorer celles et ceux qui ont payé de leur vie le fait d'être français durant cette période.

Le 5 juillet 1962 il reste à Oran, environ 100 000 Français.

Les accords d'Évian du 18 mars 1962 ont fixé la date du cessez-le-feu au 19 mars entre le FLN et la France et le principe d'indépendance de l'Algérie.

À compter de cette date, massacres de harkis abandonnés par la France, enlèvements d'hommes et de femmes et même d'enfants, contraints de traverser des quartiers musulmans pour se rendre à leur travail, se multiplient faute de patrouilles militaires.

Dès lors, la population civile française terrorisée comprend la fragilité de son statut défini par les accords d'Évian, son manque de protection, dont la seule issue est l'exode massif en métropole.

Si l'exode s'organise, celui-ci est très vite ralenti, faute de moyens suffisants, terrestres et aériens, pour assurer le retour sur le continent de toutes les familles, qui, effrayées par les exactions, tentent de fuir un territoire qu'elles ont aimé.

Le 3 juillet 1962, après le référendum organisé en Algérie, le Général de Gaulle reconnaît officiellement l'indépendance de l'Algérie et le transfert de la souveraineté à l'exécutif provisoire algérien.

La proclamation de cette indépendance est prévue pour le 5 juillet, date du 132^{ème} anniversaire de la prise d'Alger par les Français en 1830.

Cette journée sera une journée dont l'histoire restera à jamais écrite avec le sang d'innocents, lynchés sur la place d'armes d'Oran, tués à coup de fusils ou de couteaux.

Les témoignages recueillis sont accablants ; les chiffres varient de quelques centaines à quelques milliers de victimes.

À la douleur des souffrances vécues, s'est ajoutée au fil des ans, la douleur de l'inacceptable oubli de ce massacre.

Certains, pourtant, se sont élevés pour que les Français d'Algérie, sacrifiés à des dessins politiques, ne le soient pas par l'indifférence qui confine à la négation des faits.

Le Révérend Père Michel de Laparre, présent lors des massacres, fut l'un des premiers à publier en 1964 « *Le journal d'un prêtre en Algérie* », relatant les heures durant lesquelles les Français furent massacrés dans les rues du centre-ville, sans qu'intervienne ni l'armée, ni les gardes mobiles, pourtant encasernés en grand nombre dans les différents bâtiments militaires, lycées ou collèges, et qualifiant cette journée de « *journée de honte* ».

Jean-Jacques Jordi, dans son livre « *Un silence d'État : Disparus civils et européens de la guerre d'Algérie* » retrace les événements de ce 5 juillet 1962, où hommes, femmes, enfants furent lapidés, égorgés, torturés, sur la place publique, sans que l'armée française n'intervienne pour les sauver.

Plus récemment, Guillaume Zeller, dans son livre publié en 2012 « *Oran, 5 juillet 1962, un massacre oublié* » pointe du doigt cette ignorance voulue jusqu'au plus haut sommet de l'État.

Qualifié par l'auteur de « *nouvelle Saint-Barthélémy* », le massacre d'Oran, grâce à sa position de journaliste, sort peu à peu de l'ombre, touche le grand public, et fait reculer le déni historique.

(Suite à la page 6)

Concernant l'histoire après la guerre d'Algérie et la gouvernance de l'indépendance.



M. FERRAT ABBAS (ex leader du FLN, pharmacien de Sétif) : « *La France a commis un crime. Elle a livré le peuple algérien aux tueurs et aux assassins* »

M. HOCINE HAÏT AHMED (Grand chef du FLN) : « *Je reconnais que nous avons commis des erreurs politiques, stratégiques. Il y a eu envers les pieds noirs des fautes inadmissibles, des crimes de guerre envers les civils innocents et dont l'Algérie devra répondre au même titre que la Turquie envers les Arméniens. Avec les pieds noirs et leur dynamisme, je dis bien les pieds noirs et non les Français, l'Algérie serait aujourd'hui une grande puissance Africaine, Méditerranéenne.... Hélas !* » Jean Fabiani (2017)

Du Train des équipages militaires à la Kriegsmarine, en passant par le fromage fondu "La Vache qui rit"

Si le titre de cet article paraît d'emblée burlesque, son contenu est plus que sérieux et mérite une explication. Au cours de la Première guerre mondiale, les véhicules de Ravitaillement en Viande Fraîche (R.V.F.) sont organisés en sections de transport mises en œuvre par le Train des équipages militaires et le Service automobile. Chaque section comprend entre 7 et 8 autobus spécialisés et équipés pour le transport de la viande. Si, en 1914, l'armée n'aligne que 63 sections, à la fin de la guerre on en compte 147, représentant 1048 autobus en service. Au total, ces sections auront transporté 1 566 329 tonnes de viande entre août 1914 et novembre 1918.



Le personnel de la section de RVF n° B70, devant un autobus spécialisé pour le transport de la viande. On notera l'insigne peint sur le véhicule.

et tant d'autres dessins laissés à la libre imagination de chaque formation de transport. En 1917, la section RVF n° B 70 a l'opportunité de faire appel à un illustrateur de profession, nommé Benjamin RABIER (1864-1939) (1). Ce dernier dessine une vache hilare nommée *La Wachkyrie*, par opposition et allusion ironique aux fameuses Walkyries de la mythologie germanique, lesquelles servaient d'emblème aux formations de transport des troupes allemandes. Ce choix, au demeurant fort judicieux pour symboliser une section de ravitaillement en viande, ne pouvait laisser indifférents les fantassins qui, à la vue de la vache amusante et drôle, se laissaient aller à des éclats de rire.... leur faisant oublier les éclats d'obus écritra un commentateur non dépourvu d'humour.

Dans la section RVF n° B 70 se trouve un sous-officier du Train nommé Léon BEL (1878-1957) (2). Il a été mobilisé en 1914 à l'âge de 36 ans, et sa famille possède une fromagerie à Lons-le-Saulnier (Jura). Après la guerre, en 1921, Léon BEL qui a pris la direction de la l'entreprise familiale, demande à Benjamin RABIER de retoucher le dessin de *La Wachkyrie* de 1917, en le francisant et en accentuant la couleur rouge, pour le mettre sur un de ses nouveaux produits. Il s'agit du fromage fondu que nous connaissons tous, dont la boîte demeure toujours ornée de la célèbre « Vache qui rit » connue dans le monde entier. Pour la petite histoire, en 1923, c'est madame BEL qui féminise « La Vache qui rit » en lui faisant ajouter des boîtes de fromage comme boucles d'oreilles.



On l'aura compris, c'est ainsi que l'insigne, peint sur les véhicules mis en œuvre par le Train durant la Grande Guerre, agrmente toujours le couvercle des boîtes de fromage de cette marque bien connue. L'histoire ne dit pas si les Poilus de 1914-18 auraient préféré le fromage fondu « La Vache qui rit » au Camembert et au Brie qui, l'été, arrivaient toujours trop coulants dans les tranchées et devenaient difficiles à partager équitablement.

Pendant la deuxième guerre mondiale, le commandant du sous-marin allemand U-boat n°69, choisit le symbole de "La vache qui rit" pour orner l'extérieur du kiosque de son sous-marin. L'initiative, dit-on, n'aurait pas eu l'heur de plaire à sa hiérarchie car un U-Boat n'a pas vocation à faire rire, mais plutôt à terroriser l'adversaire. En tout état de cause, l'U-boat 69, détenteur d'un record avec 64 jours à la mer en continu, coulera 17 navires marchands, dont 12 en 1941 sous les ordres du commandant Jost METZLER. Ce dernier, qui avait été nommé chevalier de la Croix de Fer pour ses exploits, tiendra à évoquer ses campagnes de guerre dans un ouvrage, publié en 1954, sous le titre de "Die Lachende kuh" ou "La vache qui rit".

Sans doute s'était-il laissé surprendre, au carré des officiers peut-être, par le sourire aléchant de "La Vache qui rit" du moment, ignorant probablement l'allusion très ironique des Tringlots de 1917 - "La Wachkyrie" d'alors - à l'encontre de ses aînés de 1914-18 !

Les sections de R.V.F., comme l'indique l'appellation, servent uniquement à cet usage, depuis les Centres d'abattage jusqu'aux Centres de livraison où la viande est distribuée aux unités. Elles peuvent, exceptionnellement, servir au transport des viandes congelées et demi-salées. Une section de RVF doit toujours rester regroupée et au complet, son cantonnement étant celui fixé au plus près du troupeau de bétail du Corps d'Armée.

Pour différencier les sections, mais aussi pour les reconnaître plus facilement lors du passage devant les postes de contrôle déployés sur les itinéraires - en particulier sur la Voie Sacrée de 1916 - le commandement accepte que soit peint, sur tous les véhicules d'une même formation, un symbole distinctif. C'est alors que vont se développer des figures géométriques, des fleurs, les as du jeu de cartes, des animaux domestiques ou sauvages,





Kiosque de l'U-Boat 69 avec le symbole de la "La vache qui rit". Référence: site internet mille-sabords.com

Enfin et pour conclure, si l'on sait que Napoléon 1^{er} - par ailleurs créateur du Train des équipages militaires en mars 1807 - figure parmi les personnages les plus connus de la planète, après Jésus-Christ bien entendu, l'anecdote qui suit, montre qu'il pourrait être sérieusement concurrencé par une marque de fromage fondu. Lors d'un voyage touristique en Egypte, un couple de retraités originaire d'Ajaccio, accompagné par leurs deux petits enfants, entame la conversation en anglais avec un guide. Ce dernier s'enquiert aussitôt de leur nationalité et, se tournant vers les enfants leur dit avec un grand sourire: "Ah, Français.....la vache qui rit" ! L'étoile de l'Empereur deviendrait-elle pâlisante dans ce pays où, avec ses savants et ses chercheurs, entre 1798 et 1801, on lui doit la valorisation d'un remarquable patrimoine scientifique et artistique ?

LCL (h) Raoul Pioli, Avril 2016,

© Bulletin de l'Amicale des Anciens du Train de la Corse.

- (1) Il avait effectué son service militaire entre 1885 et 1889, comme sergent-major au 33^e RI à Arras. C'est lui qui avait décoré la salle d'honneur de son régiment. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1913, au titre du ministère l'Instruction Publique pour son œuvre de dessinateur, il sera promu officier en 1929.
- (2) Engagé volontaire de 1899 à 1902, mobilisé comme sous-officier du Train entre 1914 et 1919 (4 ans et 11 mois de campagnes à son actif), il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1929 en qualité d'affineur fromager et créateur d'entreprises, puis promu officier en 1953.



La symbolique militaire : une longue évolution

par le Service Historique de la Défense

« La symbolique est « l'art de substituer une image à une idée, un dessin à un concept, une figure à une pensée » mais est aussi « l'art de retrouver l'idée derrière l'image, le concept au travers du dessin, la pensée sous la figure ». C'est l'ensemble des symboles propres à un peuple, à une époque, à une religion. La symbolique militaire qui se manifeste par divers signes multiformes (uniformes, insignes, emblèmes, fanions, etc s'est forgée au cours de l'histoire de France » (SHD).

Pendant la guerre de 1914-18, avec la mécanisation de l'armée, les véhicules sont ornés de dessins au pochoir, souvent humoristiques. Les aviateurs font de même sur les entoilages de leurs avions (dessins patriotiques ou humoristiques). Les premiers insignes militaires français apparaissent aussi pendant ce conflit, par reproduction, en manière de broche, des marques distinctives peintes sur le fuselage des avions ou la carrosserie des véhicules. L'insigne accompagnera

bientôt un nouveau système de marques symboliques sur les différentes parties de l'uniforme ; attribut qui indiquera l'arme, la subdivision d'arme et les caractéristiques de l'unité ».

Une réplique cinglante du jeune Nabulione Buonaparte (francisation en Napoléon Bonaparte en 1796)

En 1781, le jeune Nabulione Buonaparte, âgé de 12 ans, est élève à l'école militaire de Brienne. L'évêque de Paris visitant l'école, les élèves se présentent individuellement et militairement. Quand arrive le tour de Nabulione, celui-ci se voit demander d'où vient ce prénom qui ne figure pas au calendrier de saints.

La réplique est cinglante et immédiate : « Monseigneur, vous êtes bien placé pour savoir qu'il y a plus de saints au paradis que de jours dans l'année ! ». On ne sait quelle fut la réaction du prélat, mais le caractère de cet adolescent laisse déjà augurer celui du grand Napoléon.



(suite de la page 3)

Reste l'État français, qui a fait sienne une théorie fort connue en psychanalyse : « *ce qui n'est pas dit, n'existe pas* ».

Ce massacre collectif, rendu possible par une passivité coupable au plus haut niveau de l'État, a volontairement été occulté par les protagonistes qui n'avaient aucun intérêt à la vérité.

Mais, comme le souligne Jean-Pierre Pister, agrégé de l'université, Professeur de Chaire supérieure honoraire, lycée Henri Poincaré à Nancy, « l'Histoire, la vraie, celle qui n'est pas falsifiée, ni par les idéologies, ni par les raisons d'État, finit toujours par s'imposer ».

Ce massacre qui a blessé dans leur chair les Français d'Algérie, mais qui blesse aussi aujourd'hui les Français qui n'ont pas vécu ces événements, doit être enfin reconnu par l'État français qui ne peut plus s'extraire d'une mémoire collective, dont il doit être le gardien, et qui est aujourd'hui partagée par des historiens, des journalistes, des écrivains... Il n'est que temps que la République française honore les victimes innocentes dont le seul tort fut d'être françaises, ou d'avoir servi la France le 5 juillet 1962 à Oran ».

Il vous est ainsi soumis la proposition de loi suivante :

Article unique

« La République française reconnaît le massacre de la population française survenu le 5 juillet 1962 à Oran ».

Il n'y a pas eu de réponse, cette proposition ayant été « renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement ».

Or, voila que pour le 60° anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, le massacre d'Oran est évoqué au plus haut sommet de l'Etat : **Le massacre d'Oran "doit être reconnu" a dit le Président de la République.**

Effectivement, cette année, le 26 janvier 2022, le Président de la République a déclaré qu'il fallait reconnaître le massacre en ces termes : « Le **"massacre du 5 juillet 1962" à Oran, qui toucha "des centaines d'Européens, essentiellement des Français"**, doit être **"reconnu"**, a -t-il déclaré. **"Ce massacre"**, commis quelques heures avant la proclamation officielle de l'indépendance de l'Algérie **"lui aussi doit être regardé en face et reconnu. La vérité doit être de mise et l'histoire transmise"**, a souligné le chef de l'État.

Cette "reconnaissance" s'inscrit dans une série d'actes mémoriels, depuis le début du quinquennat et dans le cadre du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie avec les accords d'Évian, puis l'indépendance de ce pays le 5 juillet 1962.

Peut-être sommes-nous sur le point de faire mentir le célèbre humoriste Pierre DAC, selon lequel « Il faut une infinie patience pour attendre toujours ce qui n'arrive jamais ».



Chef de bataillon (h) Christian Joubert
(Sous-lieutenant au 9° RCP en Algérie)
Ancien vice- président de la Fédération



REMANIEMENT MINISTERIEL DU 20 MAI 2022

Sébastien Lecornu, le plus jeune ministre des Armées depuis la Révolution



Le 20 mai 2022, M. Sébastien Lecornu a été désigné ministre des Armées dans le gouvernement d'Élisabeth Borne. À 35 ans, il est le plus jeune ministre de la Défense depuis la Révolution française. A l'heure où j'écris ces lignes (27 juin 2022), il n'y a pas de ministre délégué, ou de secrétaire d'Etat, en charge des anciens combattants. Ce qui est regrettable pour celles et ceux qui ont porté les armes de la France sur tous les théâtres d'opérations, depuis 1939-45 jusqu'aux actuelles opérations extérieures, notamment au Mali où 58 militaires français ont fait le sacrifice de leur vie. « Il sera à la tête d'un ministère qui bénéficie depuis 2017 d'une forte remontée en puissance de son budget mais qui craint de futurs arbitrages défavorables au vu de la dégradation des finances publiques.

En outre, deux dossiers brûlants l'attendent : le retrait des militaires français du Mali et la guerre en Ukraine ». (Journal du dimanche du 21/05/2022)

Au 7^{ème} rang protocolaire des ministres, ce malgré la guerre en Europe (Ukraine) et la préparation des armées à un conflit de « haute intensité », cela ne laisse pas présager un intérêt capital, au plus haut sommet de l'Etat, pour la défense de la France. Ce qui, en ces temps troublés, est de mauvaise augure pour le budget de nos Armées.

Je me suis livré à une étude sur le rang protocolaire des ministres des Armées, depuis la première élection de M. Emmanuel Macron en 2017 :

- En 2017, avec le gouvernement d'Edouard Philippe, le ministère des Armées était n° 4.
- En 2020, avec le gouvernement de Jean Castex, il avait le n° 5.
- En 2022, avec le gouvernement d'Elisabeth Borne il n'a plus que le n° 7.

Autant le dire de suite, l'ordre protocolaire n'a pas d'utilité autre que symbolique ou honorifique. Cependant, lorsqu'un nouveau gouvernement est annoncé, la position des ministres est suivie de près par les observateurs politiques qui peuvent y voir une indication sur la direction que prend la nouvelle équipe gouvernementale. Je laisse, à chaque lecteur, le soin de tirer les conclusions de ce déclassement en fonction de ses propres convictions.

Raoul Pioli

Joséphine Baker en Corse au printemps 1944



Joséphine Baker en uniforme de sous-lieutenant des Forces Aériennes Françaises Libres.

Tout a été dit sur Freda Joséphine McDonald, dite Joséphine Baker, cette chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue d'origine américaine, née le 3 juin 1906 à Saint-Louis (Missouri) et décédée le 12 avril 1975 à Paris. Des centaines de sites lui sont dédiés sur internet, et l'on peut encore se procurer ses disques et de nombreuses biographies. Sa carrière d'artiste et ses frasques sont connues, de même que son implication dans la Résistance gaulliste et son œuvre des Milandes dont le château est aujourd'hui un musée qui lui est consacré.

Le 30 novembre 2021, sur décision du président de la République, Joséphine Baker entre au Panthéon, devenant ainsi « la sixième femme et la première femme noire à rejoindre le temple républicain ». Pour mémoire, le Panthéon a été initialement construit en tant qu'église, afin d'abriter la chasse reliquaire de Sainte Geneviève protectrice de Paris. Il est aujourd'hui un mausolée laïc accueillant les cendres des plus éminents citoyens français.

En avril dernier, recherchant de la documentation en vue de préparer un article retraçant l'histoire du 173^e Bataillon autonome de la Corse entre 1940 et 1942, j'ai été amené à consulter l'ouvrage « Et la Corse fut libérée » de Paul Silvani (1928-2013), publié en 2001 aux éditions Albiana d'Ajaccio. C'est ainsi que j'ai découvert la visite de Joséphine Baker en Corse au printemps 1944. Les lecteurs de « Combattants Corses » trouveront ci-dessous, et dans son intégralité, l'anecdote relatant son court séjour, à la fois mouvementé mais aussi chaleureux au

plan humain..... comme au plan sentimental y apprend-t-on.

Raoul Pioli

« L'escale de Joséphine Baker »

« Le ravitaillement de la Corse, comme celui de tous les pays plongés dans la guerre, pose problème. L'île est, depuis sa libération, rattachée à Alger où sont prises toutes les décisions. C'est de là-bas qu'arrivent les bateaux chargés des précieux produits indispensables à la population. Et c'est là-bas que les autorités insulaires se rendent pour faire apprécier les besoins.

Au printemps 1944, Eugène Macchini, maire d'Ajaccio, effectue un voyage que « Le Patriote », quotidien du Front National, exécutera en ces termes : « N'ayant pu, d'Alger, nous ramener du ravitaillement, M. le maire nous a ramené... Joséphine Baker ». Nous sommes début juin. Les Alliés viennent de débarquer en Normandie. La venue dans l'île du sous-lieutenant Baker, engagée volontaire pour la durée de la guerre, ne suscite nul autre écho dans la presse locale. Et pourtant, en cette époque troublée, les galas que la grande artiste va donner à Ajaccio, Bastia, Corte et Vico, sont des événements d'importance et ils se déroulent devant des foules enthousiasmées par le tour de chant de celle qui a « deux amours, mon pays et Paris ».

Il ya plus, mais c'est un secret militaire qui sera bien gardé puisqu'il faudra attendre 2000, l'année de parution du livre d'Emmanuel Bonini, « La véritable Joséphine Baker » (Ed. Pygmalion) pour en avoir la révélation.

L'appareil militaire qui conduit Joséphine d'Alger à Ajaccio est un petit « Goéland ». Au cours du trajet, l'un des moteurs tombe en panne. L'appareil ne peut plus que raser les flots et, après avoir évité de justesse l'une des collines qui jalonnent le rivage entre Capo du Muro et l'Isollella, rive sud du golfe d'Ajaccio, il est contraint à l'amerrissage forcé. Personne n'est blessé, on peut quitter l'avion par un hublot brisé et se réfugier sur une aile dans l'espoir d'être secourus.

Fort opportunément, un détachement de tirailleurs sénégalais stationné aux environs a assisté à l'amerrissage. L'avion est tout près de la côte. Quelques hommes s'y rendent à la nage et ramènent les rescapés sur leurs solides épaules.

Joséphine peut ensuite gagner Ajaccio où elle donne, Place du Diamant, son spectacle « Plus Parisienne que jamais ». Les acclamations de la foule l'enchantent, tout autant, dit Emmanuel Bonini, que le charme du médecin « le plus réputé de la région », avec lequel « elle s'offre une brève romance avant de gagner Vico ».

Mais comment donc s'appelait, en juin 1944, le médecin « le plus réputé de la ville » qui sut apporter à Joséphine Baker un si chaleureux réconfort ?..... »



Page 18, du journal des marches et opérations du Groupe de liaisons aériennes ministérielles à la date du 6 juin 1944, illustrée et mentionnant « la gracieuse Joséphine Baker » comme passagère. Source: Service historique de la Défense (R.P)

Texte de Paul Silvani (Ouvrage « Et la Corse fut libérée »)

15 000 pistolets Glock-17 FR livrés aux Armées en 2022.

Source: Direction générale de l'armement (DGA), le 7 mars 2022.

La DGA a réceptionné le 7 mars 2022, 15 000 nouveaux pistolets semi-automatiques (PSA) Glock-17 FR. Au total, 60 000 PSA ont déjà été réceptionnés sur les 74 596 prévus au marché notifié en décembre 2019 par la DGA.

14 000 nouveaux pistolets doivent encore être livrés d'ici la fin de l'année.

Doté de performances inégalées en Europe, particulièrement fiable et robuste, le pistolet semi-automatique Glock-17 de 5e génération FR remplace progressivement les PAMAC 50 et les PAMAS G1. Robuste, fiable et ergonomique, il est destiné à être utilisé en cas d'action rapide et de nécessité d'autoprotection. Doté d'un calibre de 9 mm, il mesure 114 mm pour 700 g avec un canon de 4,5 pouces et une capacité de 17 cartouches. Ainsi, le combattant bénéficie d'une aisance de tir et d'une précision maximales.



Le pistolet Glock-17 FR

Les trois armées ainsi que certains services interarmées sont concernés par cette acquisition. La répartition prévue est de l'ordre de 80% des armes pour l'armée de Terre, 10% pour l'armée de l'Air et de l'Espace et 8% pour la Marine nationale.

12 000 fusils HK416F livrés aux Armées en 2022.

Source: Direction générale de l'armement (DGA), le 7 mars 2022.

Avec 2 000 fusils d'ores et déjà livrés en 2022, dont 1 000 le 7 mars, la moitié de la cible du programme vient d'être franchie avec un total de 59 340 armes livrés sur 117 000. Au total, 12 000 fusils HK416F seront livrés aux forces en 2022.

Le fusil d'assaut HK416 a été sélectionné pour remplacer progressivement tous les fusils Famas actuellement en dotation dans les trois armées. Le marché des HK 416 F a été notifié au groupement d'entreprises Heckler & Koch SAS France et Heckler & Koch GmbH par la DGA le 22 septembre 2016. Les premières livraisons ont débuté en mai 2017.



Le fusil d'assaut HK416F

Ce fusil d'assaut a été conçu comme un véritable système d'armes, compatible avec les équipements Félin, évolutif et capable d'intégrer les nouvelles technologies à venir, en particulier dans le domaine des optiques de jour et de nuit et des aides à la visée. D'un calibre OTAN de 5,56 mm, il dispose d'une capacité lance-grenades basse vitesse. Facile d'emploi, précis, robuste et fiable, il se décline en deux versions : une version standard pour les unités d'infanterie et une version plus courte pour les autres unités.

Quel est cet objet insolite ?

Reconstitution d'un lance tracts utilisé à Toulouse le 5 novembre 1941. Collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne (94500, sud Est de Paris). L'objet présenté ici, a été reconstitué pour les besoins du film « L'Armée du crime » et a parfaitement rempli son office.

Afin de projeter des tracts dans la rue sans danger, de jeunes résistants ont fabriqué un lance tracts de fortune avec du matériel de récupération. Le lance tracts est posé sur le rebord d'un toit. Les tracts sont déposés sur le ressort de la tapette et la boîte de conserve est remplie d'eau qui s'écoule par un petit trou percé à la base. Quand la boîte de conserve est vide, elle ne fait plus contrepoids, la masselotte tombe sur la tapette à rat et déclenche le ressort qui projette les tracts dans la rue en contrebas.

